N°26 | JUIN 2025

Saint-Pierre la-Palud

le mini mag



Édito du Maire

Chères amies, chers amis,

Ce feuillet est un condensé de l'actualité municipale. Par son intermédiaire, je tiens à remercier toutes celles et ceux qui contribuent à cette vie locale.

En tant qu'élus, nous avons la charge du budget communal et il nous semble important de vous rendre compte annuellement de la situation financière de notre commune. Ainsi, vous trouverez dans ce feuillet une synthèse du budget, voté à l'unanimité du conseil. Dans la conjoncture actuelle, je souhaite qu'il soit à vos yeux l'expression du sérieux budgétaire que nous nous imposons.

Ce budget vise à la fois le maintien d'une forte diversité de services publics qui caractérise notre commune, à l'image de notre guichet biométrie, de l'agence postale, de la crèche municipale, de notre nouvelle classe verte communale, de notre pôle de santé communal, tout en assurant : le désendettement de la commune, la stabilité de l'impôt, un fort investissement, l'obtention d'un haut niveau de subventions de la part de nos partenaires institutionnels.

Ces deux objectifs sont parfois opposés à l'échelle nationale ; ils sont pourtant le fondement du modèle communal français. Les concilier exige un travail quotidien, partagé entre élus et agents, au plus près des réalités.

Cette deuxième partie de l'année sera également riche en nouveaux projets. Je pense particulièrement au centre village et à notre école.

J'espère que vous trouverez dans ces sujets symboliques une part de vos convictions, de vos attentes, l'attention portée à une des nombreuses raisons qui nous font aimer notre village.

Je vous souhaite un bel été à tous.

Morgan GRIFFOND

Deux nouveaux agents ont intégré les services municipaux

Maëlys LESPINASSE, auxiliaire de puériculture, a rejoint l'équipe de la crèche municipale « Les Petits Galibots » le 17 mars.

Matthieu FERRATON, quant à lui, occupe le poste d'adjoint technique chargé des espaces verts depuis le 1er avril.

Nous leur souhaitons à tous les deux la bienvenue parmi nous !

Des nouveaux horaires plus adaptés aux usagers

Depuis le 7 mai, la mairie vous accueille le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h, et le samedi de 9h30 à 12h. Le vendredi après-midi et le samedi matin, l'accueil s'effectue à l'agence postale communale.

L'agence postale communale est ouverte le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h, et le samedi de 9h30 à 12h.

Horaires d'été

La mairie et l'agence postale communale seront fermées du 2 au 17 août inclus ainsi que tous les samedis du 12 juillet au 30 août inclus.



Travaux bruyants autorisés à horaires limités, merci de respecter

Rappel des horaires autorisés pour les travaux bruyants sur notre commune

Pour la tranquillité de tous, les travaux bruyants (tondeuses, perceuses, tronçonneuses, etc.) sont strictement encadrés par arrêté préfectoral. Ils sont autorisés uniquement aux horaires suivants :

Pour les particuliers :
- **Du lundi au vendredi :** de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- **Le samedi :** de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **Le dimanche et jours fériés :** de 10h à 12h uniquement

Pour les professionnels :
- **Du lundi au samedi :** de 7h à 20h
- **Le dimanche et jours fériés :** interdits

Merci de respecter ces plages horaires pour préserver la qualité de vie dans notre commune.

Déchets verts

Déchets verts, résidus de tontes, feuilles mortes, branchages, sont des ressources à valoriser !

Leur gestion adaptée permet de réaliser des économies et gagner du temps dans l'entretien de vos espaces verts.

Téléchargez gratuitement sur le site Internet de la commune les 10 fiches conseils du Sytraival, Syndicat mixte d'élimination, de Traitement et de Valorisation des Déchets Beaujolais-Dombes, pour faire de vos déchets verts des trésors.



10 fiches conseils pour faire de vos déchets verts des trésors



Budget primitif 2025

Le 9 avril dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité le dernier budget du mandat. Le budget de fonctionnement, en dépenses et en recettes, s'élève à 3,08 millions d'euros, tandis que le budget d'investissement, également à l'équilibre est de 2,2 millions d'euros.

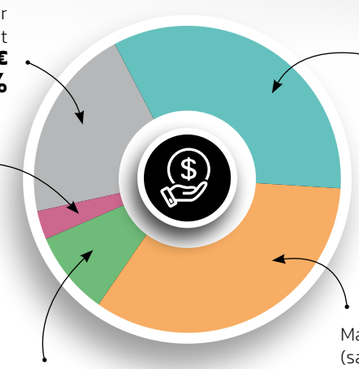
Pas de hausse d'impôts

Les élus ont voté tout d'abord en faveur du maintien du taux de la part communale des trois taxes locales (taxe foncière sur le bâti à 31,02 %, taxe foncière sur le non-bâti à 53,39 % et taxe d'habitation sur les résidences secondaires à 12,59 %) qui restent en deçà de la moyenne départementale.

Un budget de fonctionnement stable

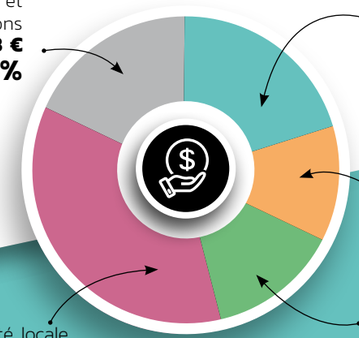
Les prévisions des dépenses générales sont en légère augmentation compte tenu du caractère imprévisible de certaines d'entre elles, notamment celles concernant l'énergie (la facture d'électricité a augmenté de 7 % en un an à consommation constante). Les dépenses de personnel restent stables malgré une hausse nationale des cotisations. Enfin, le remboursement des emprunts se poursuit, ce qui permet de désendetter la commune.

Dépenses
3 083 663,80 €



- Virement pour l'investissement **645 440,92 €** **21%**
- Intérêts des emprunts **87 503,46 €** **3%**
- Charges à caractère général (énergie, maintenance des bâtiments publics, voirie, etc.) **1 040 158,93 €** **34%**
- Masse salariale (salaires et cotisations) **1 042 000,00 €** **34%**
- Autres charges de gestion courante (associations, CCAS, service incendie, indemnités élus, etc.) **268 560,49 €** **9%**

Recettes
3 083 663,80 €



- Dotations et participations **564 910,38 €** **18%**
- Excédent fonctionnement 2024 **625 735,74 €** **20%**
- Produits des services **360 368,00 €** **12%**
- Impôts et taxes **418 270,68 €** **14%**
- Fiscalité locale **1 114 379,00 €** **36%**



Une capacité d'autofinancement en augmentation

Une fraction du budget d'investissement correspond, en dépenses et en recettes, à l'achèvement du marché public du réaménagement de la place Mangini. La majeure partie des recettes d'investissement provient de l'excédent dégagé de la section de fonctionnement, soit 645 440 euros (contre 591 280 euros en 2024).

Cette capacité d'autofinancement a permis aux élus, d'une part de permettre à toutes les délégations de financer leurs projets, et d'autre part de sanctuariser deux enveloppes : une dédiée aux travaux de rénovation thermique de l'école primaire (250 000 euros) et une pour le centre village (119 000 euros).

Délégations

	Coût	Subventions	Reste à charge
Petite enfance, affaires scolaires, jeunesse	27 397 €	14 064 €	13 333 €
Bâtiments communaux	72 572 €	35 000 €	37 572 €
Associations, communication et numérique	13 550 €	2 900 €	10 650 €
Voirie	61 776 €	15 000 €	46 776 €
Développement durable	9 449 €	3 000 €	6 449 €
Serre pédagogique	9 339 €	5 600 €	3 739 €
Total	194 083 €	75 564 €	118 519 €



Retour en images sur l'inauguration de la place centrale…










Tous nos remerciements à monsieur le préfet GALLAND venu saluer le travail réalisé dans le centre village.

Nouveau sens de circulation et installations de bornes escamotables





Rue Mangini en sens unique, bornes pour sécuriser l'accès

Dans le cadre du réaménagement de la place centrale, la rue Mangini est désormais en sens unique. Cette nouvelle organisation vise à améliorer la sécurité et la circulation partagée entre piétons et automobilistes, tout en rendant les déplacements plus fluides dans le secteur.

Toujours dans un souci de sécurité, six bornes escamotables ont été installées : trois rue de la Cure et trois place de l'Église. Ces bornes, cylindres métalliques intégrés à la chaussée, peuvent être relevées ou abaissées selon les besoins. Elles permettent de limiter l'accès aux véhicules motorisés lors de manifestations ou d'évènements, garantissant ainsi une meilleure sécurité pour les piétons et les participants. Nous vous remercions pour votre vigilance et votre adaptation à ces nouvelles dispositions, mises en place dans l'intérêt de tous.

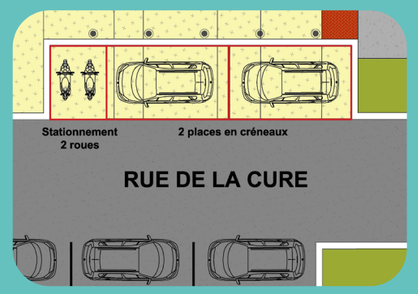
Stationnement rappel important

Rue de la Cure

Les places de stationnement situées rue de la Cure, du côté de la place Mangini, sont prévues pour 2 véhicules en créneau et un espace 2 roues, et non 5 véhicules en bataille.

Le stationnement en bataille est dangereux : les véhicules empiètent sur la chaussée. Ils risquent également de heurter les poteaux métalliques situés à l'arrière.

Un marquage temporaire au sol sera prochainement réalisé pour clarifier la configuration des places. Une fois les travaux de la pharmacie achevés, elles deviendront des places PMR. Merci de respecter cette consigne pour la sécurité de tous.



Nouvelle borne de recharge électrique en service



Depuis la fin du mois de mars, la borne de recharge électrique installée par le SYDER est opérationnelle. Elle se trouve sur le parking situé au nord de la place Mangini.

Vous pouvez y recharger votre véhicule électrique en suivant les instructions affichées sur la borne. Nous rappelons que les deux emplacements dédiés sont exclusivement réservés aux véhicules en cours de charge. Merci de respecter cette règle afin de garantir leur disponibilité pour tous.

À noter : une redevance est appliquée tant que le véhicule reste branché, même une fois la batterie pleine. Cette disposition a pour but d'éviter l'occupation prolongée de la borne et d'encourager la libération rapide de l'emplacement après utilisation.

Conseil Municipal des Jeunes



Le CMJ agit pour le village avec énergie et engagement

Le CMJ toujours en action au cœur du village.

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) de notre village continue de s'investir avec enthousiasme dans la vie locale. Dernièrement, les jeunes conseillers ont activement participé à l'organisation de la traditionnelle chasse aux œufs, en partenariat avec l'association des Zanims. L'événement, qui s'est tenu le 26 avril, a rassemblé de nombreux enfants dans une ambiance festive, conviviale et très gourmande.

Le CMJ a également pris part à la cérémonie du 8 mai, en commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale. Dans le cadre de cette participation, les jeunes ont interrogé leurs proches afin de recueillir des souvenirs et témoignages sur cette période marquante de notre histoire, apportant ainsi une touche personnelle et intergénérationnelle à cet hommage.

Autre moment fort : la visite guidée de la nouvelle place centrale, organisée pour eux par Fanny PEUBLE, adjointe aux bâtiments. Elle leur a présenté les grandes étapes du projet, de sa conception à sa réalisation, en passant par les choix architecturaux et les défis rencontrés. Les jeunes ont ensuite pris part à l'inauguration officielle de cette place le 17 mai, fiers de découvrir cet espace pensé pour tous les habitants.

Le mandat actuel du CMJ s'achèvera en octobre 2025. D'ici là, les jeunes élus continueront leurs engagements, notamment en intervenant dans certaines classes pour présenter un compte-rendu de leurs deux années d'action auprès de leurs électeurs.

Merci à eux pour leur implication et leur énergie, qui montrent que la citoyenneté commence dès le plus jeune âge !

Nouvelle serre

Une serre pour cultiver, apprendre et bien manger







La nouvelle serre communale d'une superficie de 248 m² est installée depuis début avril !

Elle abrite un potager pédagogique et prochainement une classe verte, permettant ainsi aux enfants de découvrir le jardinage, la nature, et les bases d'une alimentation saine, en lien avec le Projet Alimentaire Territorial.

Début mai, les jeunes jardiniers de l'école des Petits Mineurs ont eu l'occasion de participer à la plantation de salades, aubergines et tomates, accompagnés de leurs enseignants et des agents des services techniques. Les enfants ont déjà commencé à observer la croissance de leurs légumes et, bientôt, ils apprendront à les cuisiner, avant de pouvoir les déguster à la cantine, à la crèche ou au centre de loisirs !

La serre servira d'abri aux moutons qui évolueront librement dans la parcelle adjacente. Ils contribueront à la fertilisation du sol.

Pass'Culture

Un coup de pouce culturel pour les jeunes de 18 ans.



Le 24 mai dernier, une cérémonie a été organisée par la municipalité pour remettre le Pass'Culture aux 32 jeunes Saint-Pierrois et Saint-Pierroises ayant atteint l'âge de 18 ans qui en avaient fait la demande. Pour ceux qui n'ont pas pu être présents, ils devront se présenter en mairie pour récupérer leur pass. Ce geste symbolique et concret marque la volonté de la commune de soutenir l'accès à la culture pour tous. Ce bon, d'une valeur de 100 euros, comprend une sélection d'offres culturelles locales et variées : des places de cinéma au Strapontin, des entrées au musée de l'Illusion, un pass pour le Festival Théâtre ainsi qu'un bon d'achat chez U Culture. Autant d'occasions pour les jeunes de découvrir, expérimenter et s'ouvrir à de nouvelles formes d'expression artistique.

À travers cette initiative, la municipalité réaffirme son engagement en faveur de la jeunesse et de la culture. Ce Pass est aussi une manière de leur offrir un accès facilité à des lieux et événements culturels. Félicitations à tous les bénéficiaires de cette édition 2025, et que cette aventure culturelle soit riche en découvertes !

Saison culturelle des 4S

Issue d'une réflexion et d'un travail commun des élus des communes de Sain-Bel, Saint-Pierre-la-Palud, Savigny et Sourcieux-les-Mines, la première saison culturelle des 4S sera lancée officiellement le vendredi 29 août à Sourcieux-les-Mines pour une programmation de septembre 2025 à juin 2026.

La volonté des communes est de faire vivre les associations et artistes locaux autour de spectacles variés : théâtre, concerts, expositions… Le programme de la saison culturelle sera distribué dans les boîtes à lettres fin août et toutes les informations seront également disponibles sur le site Internet de chaque commune.

Une cabane à livres pour les familles et les tout-petits

Dans un bel élan de collaboration entre la crèche municipale « Les Petits Galibots » et le Relais Petite Enfance de la communauté de communes, un nouveau projet commun voit le jour : une cabane à livres installée entre les deux bâtiments.



Cette cabane à livres a pour vocation de favoriser l'accès à la lecture et au partage autour des livres, en ciblant particulièrement la petite enfance et la parentalité. Elle propose une sélection d'ouvrages adaptés aux tout-petits ainsi qu'aux parents, pour accompagner le développement des enfants et soutenir les familles dans leur rôle éducatif.

Ce lieu convivial et accessible à tous invite les familles, les professionnels de la petite enfance et les habitants du village à emprunter, lire et déposer des livres, créant ainsi un espace d'échange et de découverte.

L'inauguration a eu lieu le samedi 17 mai, et a été l'occasion de découvrir ce nouvel espace lors d'une matinée placée sous le signe de la convivialité et de la découverte. Au programme : des ateliers lecture, la présence d'une orthophoniste pour partager ses conseils précieux, ainsi que des conteurs pour faire vivre des histoires captivantes !

Nous espérons que cette initiative encouragera petits et grands à faire de la lecture un plaisir partagé, tout en renforçant le lien entre les familles et les acteurs locaux. N'hésitez pas à venir participer à cette belle aventure culturelle ouverte à tous !

Commission **bâtiments**

Information sur les futurs travaux à l'école maternelle

Des travaux de remplacement des menuiseries sont prévus à l'école maternelle du village courant 2025.

Cette intervention vise à améliorer le confort thermique du bâtiment et à renforcer ses performances énergétiques. Le bureau d'études thermique a rendu ses préconisations le 16 mai 2025. Un appel d'offres sera lancé en juin 2025 afin de sélectionner les entreprises en charge des travaux. Ces travaux sont les premiers d'un programme global de rénovation de l'école qui s'échelonnera sur trois ans afin de limiter les perturbations sur la vie scolaire.

Commission **urbanisme et voirie**

Projets voirie

D'ici la fin de l'année, les principaux travaux de voirie concerneront :

- Le réaménagement de la bordure piétonne du chemin de la Jouanas entre la rue Bisalone et la rue de l'Aqueduc entièrement réalisé et financé par la CCPA ;
- La création d'un passage piétons devant la MJC ;
- Le réaménagement de la place de la Madone et celle du Cessez-le-feu ;
- Le remplacement du sol de l'aire de jeux.

Sécurité

La municipalité investit pour la sécurité

Lors du vote du budget primitif 2025, les élus ont décidé d'allouer une enveloppe pour l'achat de boutons d'alarme qui seront mis à disposition des commerçants du village et des agents municipaux.

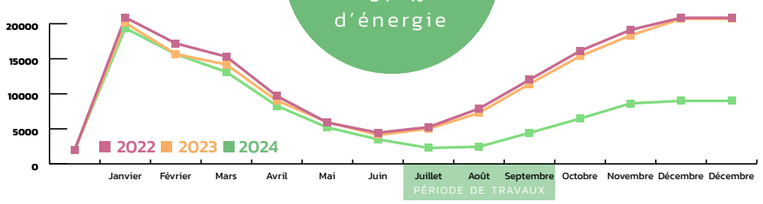
Un simple clic sur ce bouton discret permet d'alerter par SMS cinq contacts préalablement enregistrés. Ce bouton dispose également d'une fonctionnalité permettant d'informer de sa géolocalisation et de transmettre certaines informations non détectables par les tierces personnes présentes. Ce dispositif est subventionné pour moitié par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Éclairage public Rénovation totale de l'éclairage public

L'été dernier, la commune a mandaté le Syndicat Départemental d'Énergie du Rhône (SYDER) pour procédé au changement de près de 600 points lumineux sur la commune. Il s'agissait de remplacer les anciens lampadaires à incandescence par un système LED. Cette technologie offre de nombreux avantages : une source de lumière dirigée vers le sol uniquement, ce qui réduit la pollution lumineuse ; la possibilité de varier l'intensité lumineuse pour chaque candélabre ; et des économies d'énergie substantielles. Depuis la mise en route effective de ce nouveau système en septembre 2024, la consommation a diminué de 57 % sur les quatre derniers mois de l'année.

Ce sont d'ailleurs ces économies qui vont financer intégralement ces investissements, ce qui rend cette opération neutre pour le budget de la commune.

600 lampadaires LED installés, -57 % d'énergie



Consommation d'énergie de l'éclairage public de la commune entre 2022 et 2024

Calendrier des manifestations

Juin
- **20 juin** : Fête de la Musique des Zanims St Pierroises
- **28 et 29 juin** : Gala de danse

Juillet
- **5 juillet** : Kermesse du Sou des écoles
- **11 au 14 juillet** : Vogue

Septembre
- **6 septembre** : Forum des Associations
- **7 septembre** : Vide-greniers du Basket
- **20 septembre** : Trail de la Mine des Zanims St Pierroises
- **22 au 28 septembre** : Bourse aux vêtements des Familles St Pierroises

Octobre
- **3 octobre** : Spectacle « Orage de vivre »
- **5 octobre** : Pétanque rose du Club de pétanque
- **11 octobre** : Pink party - soirée dansante des Zanims St Pierroises
- **18 octobre** : Théâtre Imp'rose de la MJC
- **19 octobre** : Cardio danse octobre rose de la MJC
- **26 octobre** : Rando rose du Rando-Ski-Club

Novembre
- **1er novembre** : Bal d'Halloween du Sou des écoles
- **9 novembre** : 50 ans du club Gym pour tous
- **16 novembre** : Concert Vents D'ouest Lentilly
- **30 novembre** : Bourse aux jouets du Sou des écoles

Décembre
- **7 décembre** : Sainte Barbe
- **14 décembre** : Marché de Noël



Les Amis de la Mine

Musée de la Mine et de la Minéralogie

Venez fêter les 120 ans de la cité minière le samedi 15 juin 2025.

Construite en 1905 et pendant la période 1925/1931 pour loger les familles de mineurs, la cité est un lieu de rencontres, de repas, de jeux, de cultures différentes, de moments de vie joyeux et douloureux.

Au programme : fête champêtre, jeux, buvette, musique, exposition, maquette de la cité, géant... Si vous avez envie, venez habillés avec la mode des années 1920-1970. Lieu : Au sorbier à côté du Musée de la Mine, de 12h à 18h.

Des nouvelles de **la Source dorée**

Les jardins de La Source dorée sont ouverts à la découverte.

Comme vous le savez peut-être le restaurant de la Source dorée installé dans le quartier de la Pérollière a fermé ses portes depuis un peu plus d'un an. La micro ferme qui est installée sur le domaine propose des jardins à visiter pour continuer à faire vivre cette belle oasis de biodiversité.

Depuis le mois d'avril, le site est de nouveau ouvert à la visite avec ses 7 points de contemplation, accompagnés de panneaux pédagogiques, de nouvelles zones de pique-nique et en nouveauté des espaces enfants.

Les jardins sont ouverts tous les jours en visite libre et des visites accompagnées sont programmées sur le site internet. Vous pourrez aussi y pratiquer des ateliers pour faire vos bouquets, confectionner vos tisanes, tailler vos fruitiers et y commander vos paniers de fruits ou cueillir vos bouquets de fleurs. Vous y trouverez une grande variété de végétaux mais aussi des informations sur les ceux qui s'adaptent aux évolutions climatiques.

C'est avant tout un lieu pédagogique, nourricier et inspirant au service de la nature pour tous les amateurs de jardin. N'hésitez pas à venir vous y promener.

Contact :
Nathalie et Philippe au 04 72 84 94 01
53 chemin du chalet
69210 Saint Pierre-la-Palud
www.la-source-doree.fr

N.B. : les jardins de la Source dorée sont membres de l'association des parcs et jardins Rhône-Alpes.





Saint-Pierre la-Palud le mini mag

Directeur publication : Morgan GRIFFOND
Commission communication : Cyril BOYAULT, Stéphanie GRAEL, Annie ROSTAGNAT
Réalisation et impression : IML Communication
Crédit photo : Mairie de Saint-Pierre-la-Palud,
Dépôt légal : Tirage : 1300 exemplaires
Imprimé par un imprimeur labélisé PEFC

Mairie / Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h30/12h00 et 15h00/18h00
samedi : 9h30/12h00

Agence Postale Communale / Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 10h00/12h00 et 15h00/18h00
Samedi : 9h30/12h00

Fête Nationale

SAINT-PIERRE-LA-PALUD

13 DIMANCHE JUILLET

SOIRÉE DANSANTE

« ST PIERRE FAIT SON CINÉMA »

- **20h-21h :** accueil (place de l'église)
- **21h-22h30 :** spectacle « Musiques de cinéma » avec le groupe Musidéa
- **22h30-2h :** bal dansant

14 LUNDI JUILLET

CONCERT

- **10h30 :** défilé (départ de la fontaine)
- **10h45 :** dépôt de gerbe au monument aux morts puis apéritif offert par la municipalité (mairie)
- **20h30-22h :** Concert pop, rock avec le groupe COVER CLUB
- **22h15 :** distribution des lanternes puis départ du défilé à 22h30 (mairie)

FEU D'ARTIFICE

- **23h :** Feu d'artifice (aire évènementielle)

Vogue

du VENDREDI 11/07 au LUNDI 14/07

au centre du village

Restauration

SUR RÉSERVATION

au Ballù et Chez Simone

Infos : 04 74 70 46 02 - www.saintpierrelapalud.fr